

**AVIS PUBLIC**  
**VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER EN VERTU DES**  
**ARTICLES 1022 ET SUIVANTS DU CODE MUNICIPAL**  
**ET ARTICLES 511 ET SUIVANTS**  
**DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES**

Avis est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur (adjudicataire), au centre administratif de la MRC situé au 749 rue Principale à Cowansville, province de Québec, J2K 1J8, **LE JEUDI HUITIÈME (8<sup>ème</sup>) JOUR DE JUIN 2017 À 10 H DE L'AVANT-MIDI**, pour défaut de paiement des taxes municipales et/ou scolaires avec intérêts, ou autres impositions dues sur ces immeubles, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. Tout adjudicataire d'un immeuble devra, au moment de la vente, acquitter sa mise en argent comptant ou par chèque visé ou par toutes autres pièces constituant une preuve de solvabilité et devra s'identifier:

- 1° pour une personne physique: le nom, la date et le lieu de naissance et l'adresse de sa résidence;
- 2° pour une personne morale: le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et la loi en vertu de laquelle elle a été constituée, l'adresse de son siège et, s'il y a lieu, le nom et l'adresse de l'établissement directement intéressé;
- 3° pour une société ou une association: le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse;
- 4° pour l'État: le nom et l'adresse de l'autorité administrative visée.

<b>ABERCORN (Code municipal)</b>		
<b>MURRAY Michael</b> Matricule : 7188 17 6841	<b>Taxes municipales :</b> <b>C.S. Eastern Townships</b>	<b>4 948,03 \$</b> <b>225,14 \$</b>
DÉSIGNATION: Le lot 5 095 446 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome. Acte notarié # 10 135. Bâtiment érigé.		
<b>BRIGHAM (Code municipal)</b>		
<b>OSBORN Thomas</b> Matricule : 6515 08 8771	<b>Taxes municipales :</b> <b>C.S. Eastern Townships</b>	<b>811,46 \$</b> <b>219,98 \$</b>
DÉSIGNATION: Le lot 3 520 697 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome. Acte notarié # 194 923. Sans bâtiment.		
<b>FRELIGHSBURG (Code municipal)</b>		
<b>BACHAND HANCOCK Leola</b> Matricule : 6689 26 2070	<b>Taxes municipales :</b> <b>C.S. Eastern Townships</b>	<b>1 768,34 \$</b> <b>574,49 \$</b>
DÉSIGNATION: <b>Partie du lot 25 et partie du lot 26</b> du cadastre de la paroisse de Saint-Armand Est circonscription foncière de Missisquoi. Acte notarié # 142 534. Sans bâtiment. Le lot P-25 située au sud-ouest du lot 25, bornée vers le nord et le nord-est par une autre partie du lot 25; vers le sud par lot P-26 et vers l'ouest par le lot 74. Commencant au coin sud-ouest du lot 25, de là vers le nord suivant la ligne ouest dudit lot sur une distance de 185,93m. De là vers l'est et le sud-est suivant une ligne sinueuse au centre du ruisseau sur une distance de 537,23 m; de là vers l'ouest suivant la ligne sud du lot 25 jusqu'au point de départ. Le lot P-26 située au nord-ouest du lot 26, bornée au nord par le lot P-25 décrite ci-haut, au nord-est par le lot P-26; vers le sud par le lot P-26 et 26-1 et vers l'ouest par le lot 74.		

<b>SUTTON (Loi sur les cités et villes)</b>		
<b>9277-0619 Québec inc.</b> <b>Matricule : 7496 49 7243</b>	<b>Taxes municipales :</b> <b>C.S. Val-des-Cerfs</b>	<b>4 829,75 \$</b> <b>733,76 \$</b>
DÉSIGNATION: Le lot <b>4 848 539</b> du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome. Acte notarié # 20 639 302. Bâtiment érigé.		
<b>BELLAMY Leslie</b> <b>Matricule : 7989 93 6124</b>	<b>Taxes municipales :</b> <b>C.S. Eastern Townships</b>	<b>1 314,34 \$</b> <b>341,74 \$</b>
DÉSIGNATION: Le lot <b>5 094 492</b> du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome. Acte notarié # 146 661. Bâtiment érigé.		
<b>BURLEIGH Penelope</b> <b>Matricule : 7496 12 7371</b>	<b>Taxes municipales :</b> <b>C.S. Eastern Townships</b>	<b>3 865,40 \$</b> <b>1 216,31 \$</b>
DÉSIGNATION: Le lot <b>4 848 193</b> du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome. Acte notarié # 205 703. Bâtiment érigé.		
<b>KHOURY Fares</b> <b>Matricule : 7497 90 9420</b>	<b>Taxes municipales :</b> <b>C.S. Val-des-Cerfs</b>	<b>13 080,78 \$</b> <b>- \$</b>
DÉSIGNATION: Le lot <b>4 848 915</b> du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome. Acte notarié # 15 617 229 - 130 779. Bâtiment érigé.		
<b>RANGER Martin</b> <b>Matricule : 7501 31 2054</b>	<b>Taxes municipales :</b> <b>C.S. Val-des-Cerfs</b>	<b>3 018,08 \$</b> <b>912,67 \$</b>
DÉSIGNATION: Le lot <b>4 848 999</b> du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome. Acte notarié # 192 060. Bâtiment érigé.		

Donné à Cowansville, ce 18<sup>e</sup> jour d'avril 2017 au bureau de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi situé au 749 rue Principale à Cowansville, province de Québec, J2K 1J8.

Robert Desmarais, directeur général et secrétaire-trésorier

Liste à jour disponible au [www.mrcbm.qc.ca/ventepourtaxes](http://www.mrcbm.qc.ca/ventepourtaxes)